

**ARRÊTÉ DEP-2024-249 PORTANT NOMINATION DU JURY DES CERTIFICATS
D'APTITUDE PROFESSIONNELLE BRONZIER OPTION A MONTEUR EN BRONZE, OPTION
B CISELEUR SUR BRONZE, OPTION C TOURNEUR SUR BRONZE**

Le Directeur du Service interacadémique des examens et concours :

Vu les articles D 222-31 à D 222-33, D 337-22 et D 337-23 du code de l'éducation ;
Vu l'arrêté du 13 juillet 1977 instituant un Certificat d'Aptitude Professionnelle de Bronziers
à trois options, option A : monteur en bronze, option B : ciseleur sur bronze et option C : tourneur sur bronze ;
Vu l'arrêté rectoral conjoint DEP-2024-1002 nommant les présidents de jurys aux certificats d'aptitude professionnelle ;

- ARRÊTE -

Article 1 : Le jury d'admission des certificats d'aptitude professionnelle Bronziers option A monteur en bronze, option B ciseleur sur bronze et option C tourneur sur bronze pour la session 2024 dans les académies de Créteil, Paris et Versailles est ainsi constitué :

Président :

Monsieur Pierre PLATROZ, professionnel

Vice-présidente :

Madame Anissa LOUMI-GNENEGBE, enseignante

Enseignants :

Monsieur Christophe DESIRE
Monsieur Jean BRUNET
Monsieur Pierre SALAGNAC
Monsieur Guillaume ESTRADÉ

Professionnels :

Monsieur Jean POULIQUEN
Monsieur Éric THIRIET
Monsieur Claude DELANOUE
Monsieur François LUNARDI

Article 2 : La Secrétaire générale du Service interacadémique des examens et concours est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Arcueil, le 25 juin 2024.


Frédéric MULLER